

REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL N°01/2026

De la Commune de LORNAY
Séance du 7 Janvier 2026**Nombre de conseillers :**

- En exercice : 15
- Présents : 8
- Votants : 9
- Absents : 7
- Exclus : 0

L'an deux mille vingt-six,
Le sept janvier à 18 heures 30,
Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni
au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal, sous la
présidence de Madame Laurence KENNEL, Le Maire.

Étaient présents : Mesdames Laurence KENNEL, Sylvie LURETTE GODDET ;
Messieurs Philippe CAMUS, Emmanuel DUCRET, Aurélien LEGRAND, Cédric
DUPUIS, Jean-Baptiste MONDOU et Alexis LUTRINGER ;

Étaient absents : Madame Sylvie MERCIER, Messieurs Patrick REYNAUD,
Alban LEDUC, Sylvain BLARD et Francisco NOGUEIRA DIAS ;

Étaient absents excusés : Mesdames Cécile BLONAY et Béatrix FORESTIER.

Monsieur Emmanuel DUCRET est nommé secrétaire de séance.
Madame Béatrix FORESTIER donne pouvoir à Laurence KENNEL.

Délibération n°01/01/2026

Délibération n°01/01/2026 – Décision modificatives budget

Madame le Maire informe les élus qu'il manque des crédits à la section
Fonctionnement dépenses, pour les dépenses de personnel et pour le FPIC.

Il est proposé au Conseil Municipal d'effectuer les mouvements suivants :

Article/Chapitre	Désignation	Section	Décision
615221/011	Entretien Bâtiments Publics	Fonctionnement Dépenses	- 10 000 €
6411/012	Personnel titulaire	Fonctionnement Dépenses	+ 10 000 €

Article/Chapitre	Désignation	Section	Décision
673/67	Titres annulés sur exercices antérieurs	Fonctionnement Dépenses	- 200 €
7392221/014	FNGIR	Fonctionnement Dépenses	+ 200 €

Le conseil municipal, à l'unanimité, valide cette délibération.
Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Secrétaire de séance :
DUCRET Emmanuel



Le Maire :
KENNEL Laurence

